

**Table des matières**

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	4
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
- Pédagogie .....	4
- Evaluation au cours de la formation .....	4
- Formations ultérieures accessibles .....	4
Gestion et contacts .....	5
Programme détaillé .....	6
- Programme par matière .....	
Infos pratiques .....	10

## Introduction

### Introduction

La mineure en culture et création vous offre:

- la possibilité d'intégrer une dimension culturelle et créatrice à votre programme de bachelier ;
- une valorisation des pratiques culturelles dans lesquelles vous êtes déjà engagés.

## Conditions d'admission

La mineure est accessible, sans aucun prérequis, à tous les bacheliers et ce, quelle que soit leur orientation.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

## Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une dimension culturelle et créatrice dans leur programme de bachelier.

Le programme fait appel aux compétences de plusieurs facultés, il requiert la participation active et créatrice des étudiants, et permet aux étudiants de valoriser, par le biais d'un séminaire, des pratiques culturelles dans lesquelles ils sont déjà engagés.

### PÉDAGOGIE

---

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Cette mineure ne donne pas d'accès direct à un master particulier.

## Gestion et contacts

### Gestion du programme

Entite de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a> <a href="#">Bérengère Bonduelle</a>	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> ) Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes ( <a href="#">GLOR</a> ) Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ( <a href="#">LAFR</a> ) Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> ) Commission de programme en langues et lettres modernes ( <a href="#">LMOD</a> ) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> ) Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> ) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> ) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> ) Commission de programme en arts du spectacle ( <a href="#">THEA</a> )	

Responsable académique du programme : [Ralph Dekoninck](#)

### Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

## Programme détaillé

## Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure (2e ou 3e année).

Bloc  
annuel

2 3

## ● Cours obligatoires :

Ces deux cours peuvent être suivis en 1re et/ou en 2e année.

● LCCR1210	<b>Théories et pratiques culturelles</b> <i>Ce cours est un prérequis aux cours LCCR1211 et LCCR1310</i>	Vincent Engel	30h	5 Crédits	1q	X	X
● LCCR1211	<b>Analyse de pratiques culturelles</b> <i>Prérequis : LCCR1210</i>	Thierry De Smedt, Philippe Lekeuche, Vincent Wertz	30h	5 Crédits	2q	X	X

## ⊗ Cours au choix :

## ⊗ Cours à accès limité

Ces cours étant organisés en groupes restreints, les étudiants intéressés doivent demander l'accord du titulaire du ou des cours choisi(s) avant de s'y inscrire.

⊗ LCCR1212	<b>Artiste en résidence</b>	Pierre Paul Renders	30h	5 Crédits	⊕	X	X
⊗ LCCR1213	<b>Artiste en résidence</b>	N.	30h	5 Crédits	⊙	X	X
⊗ LCCR1310	<b>Projet individuel en culture et création</b> <i>Prérequis : LCCR1210</i>	N.		3 Crédits			X
⊗ LMUSI1509	<b>Campus opéra</b>	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LMUSI1510	<b>Campus opéra</b>	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1+2q ⊙	X	X
⊗ LEDPH1003	<b>Fondements des activités d'expression (parties A et B)</b>	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits		X	X
⊗ LEDPH1021	<b>Expression</b>	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits		X	X
⊗ LAUCE1501	<b>Dessin 1 : Ville et Territoire</b>	Olivier Bourez (suppl&eacute;e Jean Stillemans), Jean Stillemans	60h	4 Crédits	1q	X	X
⊗ LAUCE1503	<b>Dessin 3 : la composition et ses techniques</b>	Frédéric Andrieux	45h	3 Crédits	2q	X	X
⊗ LCCR1214	<b>Campus littérature</b>	N.	30h	5 Crédits	1+2q ⊙	X	X
⊗ LCCR1215	<b>Campus cinéma</b>	N.	30h	5 Crédits	1+2q △ ⊙	X	X
⊗ LCCR1216	<b>Campus théâtre</b>	Véronique Lemaire	30h	5 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LCCR1217	<b>Séminaire de création scientifique et technique</b>	Jean-François Rees	30h	5 Crédits		X	X

## ⊗ Cours à accès libre

Ces cours sont ouverts à tous les étudiants, sans démarche particulière.

⊗ LCOMU1222	<b>Littérature et société</b>	Benoît Denis (suppl&eacute;e Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LCOMU1312	<b>Technologies multimédia</b>	Thierry De Smedt, Benoît Macq	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LAUCE1101	<b>Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie</b>	Jean Stillemans	15h	2 Crédits	1q	X	X
⊗ LAUCE1102	<b>Approche croisée de l'architecture 2 : philosophie</b>	Jean Stillemans	15h	2 Crédits	1q	X	X
⊗ LAUCE1103	<b>Approche croisée de l'architecture 3 : esthétique</b>	Jean Stillemans	15h	2 Crédits	1q	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LFLTR1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LFLTR1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LFLTR1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Âge	Françoise Van Haepere, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LFLTR1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Emmanuel Debruyne (suppl&eacute;e Laurence Van Ypersele), Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LFLTR1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊗	x	x
⊗ LMUSI1511	Notions d'histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	1q ⊗	x	x
⊗ LMUSI1512	Histoire de la musique (de 1750 à aujourd'hui)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1522	Histoire de la musique (des origines à 1750)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊗	x	x
⊗ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	N.	22.5h	3 Crédits	2q ⊗	x	x
⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel Dupuis, Nathalie Frogneux	45h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LFILO1360	Philosophie et dialogue interculturel	Nathalie Frogneux, Bernard Stevens (suppl&eacute;e Nathalie Frogneux)	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEO1120	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	45h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEO1242	Religions et médias	Walter Lesch	30h	3 Crédits	2q ⊗	x	x
⊗ LTHEO1362	Art et religion	Ralph Dekoninck	30h	3 Crédits	2q ⊗	x	x
⊗ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Jean-Claude Polet	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LPSP1124	Anthropologie sociale et culturelle	Jean-Luc Brackelaire, Olivier Servais	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LPSY1325	Développement, milieu et culture	Isabelle Roskam	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPSY1402	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LPSY1404	Psychologie, littérature et création	Philippe Lekeuche	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LARKE1238	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	22.5h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARKE1453	Arts et civilisations : arts du moyen-âge	Philippe Bragard (coord.), Ralph Dekoninck	37.5h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LARKE1455	Arts et civilisations : architecture des temps modernes et de l'époque contemporaine	Philippe Bragard	37.5h	5 Crédits	2q ⊗	x	x
⊗ LARKE1456	Arts et civilisations : arts visuels des temps modernes et de l'époque contemporaine	Alexander Streitberger	37.5h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LSC2002	Eléments d'histoire des sciences mathématiques et physiques	Patricia De Grave	30h	4 Crédits	1q	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
⌘ LSC2004	Evolution et hominisation	Caroline Nieberding, Marie-Claire Van Dyck (coord.)	15h	3 Crédits		x	x
⌘ LGLOR1512	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I	Claude Obsomer, Jan Tavernier	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⌘ LPHYS1000	Les grandes idées de la physique moderne	Jean-Marc Gérard	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x

### ⌘ Autre(s) cour(s)

Les étudiants qui souhaitent proposer un autre cours avec une composante culturelle doivent adresser une lettre de motivation au responsable académique qui la soumettra à la commission de gestion de la mineure.

---

## Infos pratiques

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

La mineure est gérée par la Commission de gestion "culture et création". Les membres de cette commission sont désignés par le Conseil de la culture. L'expertise des membres de la commission couvre un large spectre d'activités culturelles. Cette commission assure la promotion, la coordination, le suivi et l'évolution du programme de la mineure.

#### 2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

#### 3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

*En deuxième année de bachelier*

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

*En troisième année de bachelier*

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

*Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.*

#### 4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

---

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

#### 2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

---

### Inscription aux activités de la mineure

#### 1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

#### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

---

### Supports disponibles

#### Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

---

### Organisation des examens

#### 1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrira en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrira aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

## **2. Consultation des horaires d'examens**

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

